

12

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 26 novembre 1987.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 22 du 2 juin 1989.

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71 Demandeur(s) : RIEUX Jean Claude. — FR.

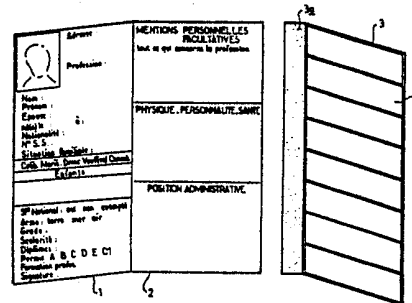
72 Inventeur(s) : Jean Claude Rieux.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : Société Internationale.

54 Dispositif informatif du type dépliant à plusieurs volets.

57 La présente invention a pour objet un dispositif informatif, pouvant être utilisé par exemple comme curriculum vitae. Ce dépliant est constitué d'au moins deux volets dont l'un 1 porte des informations d'identification différentes de celles portées sur le volet voisin 2, tandis qu'est prévu au moins un autre volet 3 monté amovible sur le volet voisin 2 et constitué d'un substrat sur lequel sont montées de façon détachable une pluralité de zones informatives 4.



1

## DISPOSITIF INFORMATIF DU TYPE DEPLIANT A PLUSIEURS VOLETS

La présente invention a pour objet un dispositif informatif du type dépliant à plusieurs volets.

Jusqu'à présent, pour la communication de l'information par dépliant, il était nécessaire de changer complètement la teneur du dépliant si l'on voulait faire apparaître ou disparaître des informations qui n'étaient pas contenues dans le dépliant d'origine. Par ailleurs, la circulation de l'information au niveau de l'établissement des curriculum vitae de qualité dans la mesure où le récepteur du curriculum vitae avait du mal à appréhender d'un seul coup d'oeil les informations qui lui étaient  
0 communiquées la plupart du temps sous la forme de feuillets numérotés et éventuellement agrafés.

Un objet de la présente invention est de réaliser un dispositif du type dépliant informatif qui obvie aux inconvénients des divers moyens de circulation de l'information connue du public.

5 Un autre objet de la présente invention est de réaliser un dispositif du type dépliant informatif qui soit de conception simple et peu coûteuse tout en permettant une modification à volonté des données qui y sont portées.

0 La présente invention a donc pour objet un dispositif informatif du type dépliant à plusieurs volets et caractérisé en ce qu'il est constitué en d'au moins deux volets dont au moins l'un porte des informations et/ou des identifications différentes de celles portées sur l'autre volet, encore au moins un autre volet pouvant être constitué d'un substrat sur lequel sont montées de façon amovible, au moins une zone ou planche informative,  
5 destinée à porter des informations et/ou des identifications.

Selon une forme préférée du dispositif informatif du type dépliant selon la présente invention, un des volets est monté de façon amovible sur le dépliant.

1 L'invention s'adapte plus particulièrement en tant que dispositif informatif destiné à être utilisé comme curriculum vitae, ce dispositif particulier étant en outre caractérisé en ce qu'il comprend un premier volet dit d'identification sociale de l'individu, qui porte des informations concernant, par exemple, sa situation familiale, son cursus de

scolarité, la mention de ses diplômes ainsi que celle concernant son service national, et ses divers permis de conduire ; un second volet qui portera d'autres informations, par exemple des précisions concernant la formation professionnelle et la position administrative ; un troisième  
5 volet étant en outre rattaché de façon amovible au second volet par une zone charnière adhésive. Cette zone charnière adhésive peut être prévue sur le volet auquel le troisième volet est attaché ou bien sur le volet amovible lui-même.

Dans les diverses formes de réalisation selon la présente invention,  
10 les éléments informatifs détachables sont avantageusement constitués par des bandes, des planches, des films, des pellicules ou des étiquettes positionnés sur toute ou partie du substrat du volet amovible et sont éventuellement juxtaposés. On peut également prévoir de prolonger vers le bas le troisième volet au moyen d'un substrat spécial pour élément  
15 informatif pouvant se plier à l'intérieur du dépliant.

Il sera également très avantageux de traiter les volets et les éléments informatifs détachables au moyen de l'agent de traitement décrit dans le brevet français n° 87 14663 déposé le 23 octobre 1987.

La présente invention s'étend également à une enveloppe destinée à  
20 l'envoi de tout dispositif informatif, cette enveloppe permettant par pliage l'aller et le retour de tout dépliant informatif et/ou lettres, et étant pourvue d'une lettre d'accompagnement. On utilisera avantageusement pour le montage du dispositif informatif dans l'enveloppe une bande de garde ainsi qu'une colle transfert pour la mise en forme de ladite  
25 enveloppe dans ces deux formes d'utilisation aller et retour.

D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention apparaîtront à la lecture de la description suivante d'une forme de réalisation non limitative de dispositif informatif du type dépliant selon l'invention, en référence aux dessins annexés dans lesquels :

- 30 - la figure 1 est une vue en perspective d'une première forme de réalisation du dispositif informatif selon la présente invention ;  
- la figure 2 est une vue en perspective d'une seconde forme de dispositif informatif selon l'invention ; et  
- la figure 3 est une vue en perspective d'une troisième forme de  
35 réalisation de dispositif informatif selon l'invention.

Dans la forme de réalisation de la figure 1, le dispositif informatif selon la présente invention présente la forme d'un dépliant à trois volets, dont les deux premiers volets 1, 2 sont solidaires tandis que le troisième

volet 3 est amovible. Pour se faire, le troisième volet est pourvu selon son axe longitudinal d'une bande adhésive 3<sub>a</sub> formant charnière en venant s'appliquer au verso du volet 2. Sur les volets 1 et 2, sont représentés les divers éléments, informations et questions diverses nécessaires à un curriculum vitae tandis que, sur le volet 3 sont prévues des bandes ou étiquettes amovibles 4 sur lesquelles, par exemple, sont portées les diverses indications du développement de carrière de la personne physique. répertoriée sur les volets 1 et 2.

Dans la forme de réalisation de la figure 2, les volets 1 et 2 sont agencés comme représenté sur la figure 1, sauf que le volet 2 présente dans le prolongement de son arête libre longitudinale une bande adhésive destinée à faire charnière en s'appliquant au verso du volet 3 qui présente également des éléments 4 comme spécifié pour la figure 1.

Dans la forme de réalisation de la figure 3, les volets 1 et 2 sont également solidaires comme représenté sur les figures 1 et 2 mais le volet 2 est alors pourvu des mêmes éléments ou bandes adhésives représentés sur le volet 3 des figures 1 et 2.

Il est clair que la forme de réalisation de la figure 3 peut être assemblée avec un volet 3 présentant une bande adhésive 3<sub>a</sub> telle que représentée sur la figure 1, ce dépliant pouvant recevoir séquentiellement autant de volets 3 pourvus de ladite bande adhésive 3<sub>a</sub> que désiré.

Il est clair que l'invention n'est nullement limitée aux formes de réalisation décrites ci-dessus en référence aux dessins annexés mais qu'elle englobe toutes les modifications et variantes issues du même principe de base. C'est ainsi que des applications autres que comme curriculum vitae peuvent être envisagées pour le dispositif informatif dépliant selon la présente invention, par exemple comme livret professionnel, prospectus de publicité, dépliant de gestion de stock et d'autres applications. Par ailleurs, le fait que les différents volets et bandes adhésives aient été traitées par l'agent décrit dans le brevet n° 8714663 précité mais toutes les modifications désirées des éléments informatifs portés à l'origine sur les différents volets et les bandes adhésives dont ils sont pourvus. En outre, pour rendre amovible le volet (ou les volets) détachable(s), on peut utiliser tout système adhésif permettant la fixation et le prélèvement dudit (ou desdits volets) volet sans les altérer. De même, le système adhésif peut être remplacé par un système d'au moins deux éléments, l'un mâle étant clippé dans la partie femelle ou bien un système d'accrochage.

## REVENDEICATIONS

5 1. Dispositif informatif du type dépliant, caractérisé en ce qu'il est constitué d'au moins deux volets (1, 2) dont au moins l'un (1) porte des informations ou des identifications différentes de celles portées sur le volet voisin (2) tandis qu'au moins un autre volet (3) est constitué d'un substrat sur lequel est montée de façon amovible au moins une zone ou planche informative (4) destinée à porter des informations et/ou des identifications.

10 2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'au moins un des volets (3) est monté de façon amovible sur le volet voisin (2).

15 3. Dispositif informatif selon la revendication 1, plus particulièrement adapté à être utilisé comme curriculum vitae, caractérisé en ce qu'il comprend un premier volet (1) dit d'identification sociale de l'individu et solidaire d'un second volet portant des informations et des identifications destinées à préciser la fonction professionnelle et la position administrative et un troisième volet rattaché au second volet de façon amovible au moyen d'une zone adhésive (2<sub>a</sub>, 3<sub>a</sub>).

20 4. Dispositif selon une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le volet amovible (3) présente une bande adhésive (3<sub>a</sub>) formant charnière avec le volet (2) auquel il adhère.

5. Dispositif informatif selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le volet (2) sur lequel vient s'articuler le volet amovible (3) présente une zone latérale adhésive (2<sub>a</sub>) formant charnière avec le volet amovible (3).

25 6. Dispositif informatif selon une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que les zones informatives détachables sont constituées par des planches, des films, des pellicules, des bandes ou des étiquettes positionnés sur tout ou partie du substrat et sont avantageusement juxtaposées.

30 7. Dispositif informatif selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce qu'il est associé à une enveloppe permettant par pliage l'aller et le retour du dépliant informatif et d'une lettre d'accompagnement.

<p>Adresse :</p> <p>Profession :</p>	<p><b>MENTIONS PERSONNELLES FACULTATIVES</b> tout ce qui concerne la profession</p>
	<p><b>PHYSIQUE . PERSONNALITE . SANTE</b></p>
<p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Epouse : à :</p> <p>né(e) le :</p> <p>Nationalité :</p> <p>N° S. S. :</p> <p>Situation familiale :</p> <p>Celib. Marié. Divorc. Veuffve) Concub.</p> <p>Enfants</p>	<p><b>POSITION ADMINISTRATIVE</b></p>
<p>Spé National : oui non exempté</p> <p>Arme : terre mer air</p> <p>Grade :</p> <p>Scolarité :</p> <p>Diplômes : B C D E C1</p> <p>Permis A B C D E C1</p> <p>Formation profes.</p> <p>Signature :</p>	

FIG.1

2/2

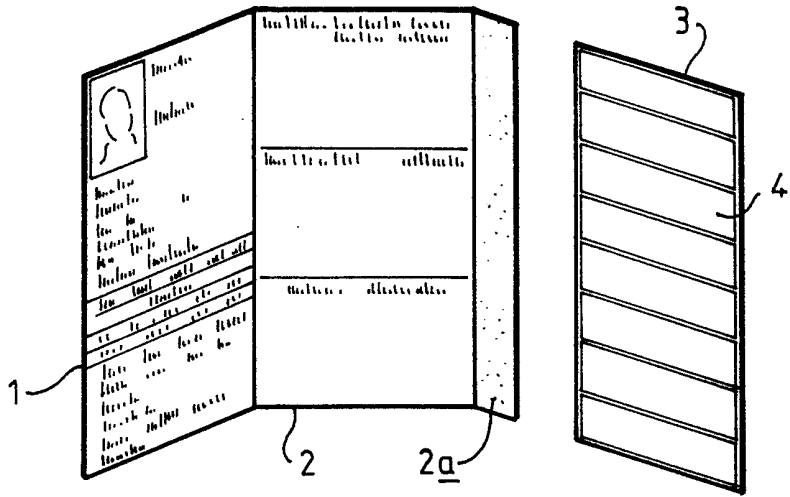


FIG. 2

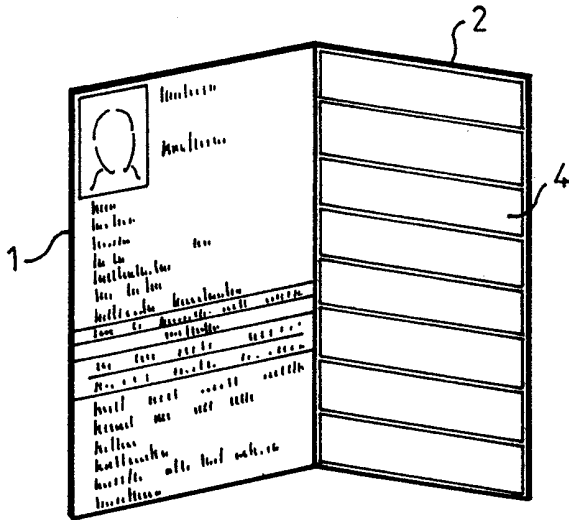


FIG. 3